Document d'informations clés

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Produit : Sanso Smart Climate - Part S.
Nom de l'initiateur : Sanso Longchamp AM.
ISIN : FR0014003NX3.
Site internet : sanso-longchamp.com.
Appelez le 01 84 16 64 36 pour de plus amples informations.
Régulateur : L'Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de Sanso Longchamp AM en ce qui concerne ce document d'informations clés .
Sanso Longchamp AM est agréée en France sous le n°GP-11000033 et règlementée par l'AMF.
Date de production du document d'informations clés : 07/10/2026

En quoi consiste ce produit ?

Type : FCP de droit français - OPCVM
Durée : La durée du Fonds est de 99 ans. La Société de gestion peut dissoudre le fonds par liquidation ou fusion avec un autre fonds conformément aux exigences légales.
Objectifs :
L'OPCVM a pour objectif de surperformer, sur un horizon minimum de cinq ans, l'indice MSCI World Index Euro, dividendes réinvestis qui est l'indicateur de référence. L'objectif sera réalisé en mettant en oeuvre une stratégie de sélection de titres axée sur la réduction des différents risques liés au changement climatique et sur la gestion de ces risques par les entreprises. Le fonds investira principalement dans des constituants du MSCI World. Tout investissement sera effectué parmi les titres de l'univers. Toutefois, si une valeur est sortie de l'univers, elle ne sera pas automatiquement cédée. Le fonds est également susceptible d'investir dans des OPC monétaires à titre accessoire.
Investisseurs visés :
Le fonds est destiné à des investisseurs qui recherchent un placement à long terme. La durée minimum de placement recommandée est supérieure à 5 ans. La part est disponible pour tous les souscripteurs, sans rétrocession aux distributeurs. Vous pouvez obtenir plus d'informations sur les autres catégories de parts de l'OPCVM sur le site de sanso-longchamp.com ou bien à l'adresse contact@sanso-longchamp.com.
Rachat et transaction : Les parts peuvent être vendues (remboursées) quotidiennement comme indiqué dans le prospectus.
Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe de parts de capitalisation (non-distribution), les revenus de l'investissement sont réinvestis.

Dépositaire : Caceis Bank.
De plus amples informations sur l'OPCVM, une copie du prospectus du fonds, le dernier rapport annuel ou tout rapports semestriels ultérieurs seront adressés en français et gratuitement sur simple demande auprès de : Sanso Longchamp AM - 17, rue de Chaillot, 75116 PARIS, tél. : 01 84 16 64 36, e-mail : contact@sanso-longchamp.com et sont disponibles sur le site Internet de la Société de gestion : sanso-longchamp.com.
La valeur nette d'inventaire est calculée chaque jour et est disponible sur le site Internet de la Société de gestion.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque :



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit jusqu'à 5 ans. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.
L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.
Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée. Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Autres risques significatifs pertinents non pris en compte dans l'indicateur synthétique de risque : risque de perte en capital, risque en matière de durabilité, risque de change, risque de liquidité, risque lié à l'investissement en actions de petite capitalisation.

Scénario de performance :

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.
Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Investissement : 10 000€			
Scénarios		1 an	5 ans (période de détention recommandée)
Minimum		Il n'existe aucun rendement minimum garanti. Vous pourriez perdre une partie ou la totalité de votre investissement.	
Scénario de tension	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen	4 350 € -56.48 %	3 890 € -17.19 %
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen	8 500 € -15.02 %	14 040 € 7.02 %
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen	10 530 € 5.28 %	16 250 € 10.19 %
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen	13 910 € 39.10 %	18 750 € 13.39 %

Le scénario défavorable s'est produit pour un investissement entre 31/03/2021 et 31/03/2026. Le scénario intermédiaire s'est produit pour un investissement entre 31/10/2019 et 31/10/2024. Le scénario favorable s'est produit pour un investissement entre 31/03/2020 et 31/03/2025.

Que se passe-t-il si Sanso Longchamp AM n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

Coûts au fil du temps :

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles. Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant. Nous avons supposé:

· Qu'au cours de la première année, vous récupérez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

· 10 000 EUR sont investis.

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Coûts totaux	€ 345	€ 1439
Incidences des coûts annuels (*)	3.48 %	2.08 %

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen soit de 12.3 % avant déduction des coûts et de 10.2 % après cette déduction.

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie du produit		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	2.00 % maximum du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement.	Jusqu'à 200 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit.	0 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1.30 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	127 EUR
Coûts de transaction*	0.18 % de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	18 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	0.00 % de la valeur de votre investissement par an. 20 % TTC de la surperformance annuelle du FCP par rapport à l'indice.	0 EUR

** Les coûts de transaction correspondent aux coûts supportés lors des opérations d'achat et de vente des instruments financiers sous-jacents. Ils ne sont pas perçus par la société de gestion mais par les intermédiaires de marché, tels que le dépositaire et/ou les brokers.*

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée : 5 ans.

En cas de désinvestissement antérieur à la période recommandée, il existe un risque de ne dégager que de faibles rendements ou de ne même pas récupérer la somme investie.

Vous pouvez par ailleurs procéder à tout moment au rachat de votre investissement. Un mécanisme de swing pricing a été mis en place par la Société de Gestion dans le cadre de sa valorisation (cf. Règles d'évaluation et de comptabilisation des actifs dans le prospectus). Un mécanisme de plafonnement de rachats « Gates » peut être mis en œuvre par la Société de Gestion. Pour plus d'information sur ce mécanisme, veuillez-vous reporter à la rubrique « plafonnement des rachats « Gates » » du prospectus et aux statuts disponibles sur le site internet www.sanso-longchamp.com.

Comment puis-je faire une réclamation ?

Conformément aux exigences réglementaires applicables (cf. art. 321-40 du RG AMF), et comme indiqué sur le site de la société https://sanso-longchamp.com/category/publications/informations-reglementaires/, Sanso Longchamp AM dispose d'une procédure de traitement des réclamations (procédure disponible gratuitement sur demande auprès de Sanso Longchamp AM). Pour toute demande spécifique, n'hésitez pas à contacter le numéro suivant +33 1 84 16 64 36, adresser un mail à l'adresse contact@sanso-longchamp.com ou envoyer un courrier à l'adresse postale 17, rue de Chaillot, 75116 PARIS. La Direction mettra tout en œuvre pour répondre à votre demande dans les plus brefs délais et en tout état de cause, dans un délai maximal de deux mois à compter de l'envoi de votre demande.

Autres informations pertinentes

La société de gestion a classé le fonds en tant que produit financier soumis à l'article 8 du règlement SFDR. Les détails de la politique d'intégration des risques de durabilité sont disponibles à l'adresse : https://sanso-longchamp.com/nos-engagements-responsables/.

En cas de désaccord, vous pouvez prendre contact avec un médiateur dont le médiateur de l'AMF. Les coordonnées du médiateur de l'AMF sont les suivantes : Autorité des marchés financiers, Médiateur de l'AMF, 17 place de la Bourse 75082 PARIS CEDEX 02. Le formulaire de demande de médiation auprès de l'AMF ainsi que la charte de la médiation sont disponibles sur le site http://www.amf-france.org.